République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mardi 07 avril 2026

Délibération N° DE_030_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 01/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le sept avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Emilie MALEYSSON, Alain GEVAUDAN, Ronna CHALVET, Margot PODGORNY, EMMANUEL VERILHAC, Aude REUCHET, Manon LHOST, Simon POUVREAU, Olivier GINIER, Valentin BESNIER
Représentés :
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Margot PODGORNY est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation des membres de la Commission Action Sociale

Madame le maire rappelle que suite à la dissolution du Centre d'Action Sociale le 31 décembre 2022, la commission d'action sociale a été créée. La commission a pour but de statuer sur les demandes d'aides (vacances, activités...), sur l'attribution des logements communaux. Elle gère également l'organisation des festivités de noël.

La commission est composée de membres élus et non élus. Madame le maire propose de désigner les membres suivants :

- M. BESNIER Valentin
- Mme PODGORNY Margot

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

MAIRIE DE MALARCE SUR LA THINES (ARDECHE)

Margot PODGORNY
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 08/04/2026
Date de reception de l'AR: 08/04/2026

007-210701470-DE_030_2026-DE
A G E D I